

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 3 juillet 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Janine MARY - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Samia GHALI représentée par Eugène CASELLI - Vincent GOMEZ représenté par Vincent COULOMB - Marcel GRELY représenté par Eric DIARD - Albert GUIGUI représenté par René BACCINO - Garo HOVSEPIAN représenté par Roger RUZE - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Véronique PRADEL - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Janine MARY - Marc LOPEZ représenté par Catherine CHAZEAU - Patrick MAGRO représenté par Marc POGGIALE - Bernard MARTY représenté par Louisa HAMMOUCHE - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Martine MATTEI représentée par Sophie CELTON - Guy MATTEONI représenté par Guy PONTOUS - Claudette MOMPRIVE représentée par Eric LE DISSES - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Marine PUSTORINO représentée par Josette VENTRE - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO représentée par Albert LAPEYRE - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Patrick VILORIA représenté par Jean-Pierre BERTRAND.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Laurent COMAS - Yann FARINA - Roland POVINELLI - Karim ZERIBI.

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 001-1090/15/CC

■ Approbation du Compte Administratif 2014 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

DBP 15/13304/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, soumet au Conseil de Communauté, pour approbation le rapport suivant :

Le Compte Administratif de l'exercice 2014 comporte le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de la Collecte et du traitement des déchets, du Transport, de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National, du Crématorium et des Opérations d'aménagement.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion du Receveur des Finances de la Communauté Urbaine sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2014 pour le budget principal et les budgets annexes Collecte et traitement des déchets, Transport, Assainissement, Eau, Ports de Plaisance, Marché d'Intérêt National, Crématorium et Opérations d'aménagement.

Le Conseil de Communauté en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans le Compte Administratif précité, de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La loi n° 92-125 du 6 Février 1992
- Le Budget Primitif, la Décision Modificative n° 1, le Budget Supplémentaire, la Décision Modificative n° 2 relatifs à l'exercice 2014

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Qu'en vertu des dispositions légales, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est tenu de présenter au Conseil de Communauté le bilan financier de l'exercice clos 2014,
- Qu'il convient d'approuver le Compte Administratif 2014,

Après en avoir délibéré :

**Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015**

Décide

Article 1 :

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans le Compte Administratif 2014 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL

SOLDE CREDITEUR : 54 680 321,64 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	-16 906 402,40		-35 511 938,38	-52 418 340,78
FONCTIONNEMENT	90 697 202,76	16 989 902,40	33 391 362,06	107 098 662,42
TOTAL	73 790 800,36	16 989 902,40	-2 120 576,32	54 680 321,64

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

SOLDE CREDITEUR : 4 708 577,69 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	0,00		-1 186 676,77	-1 186 676,77
FONCTIONNEMENT	5 895 254,46		0,00	5 895 254,46
TOTAL	5 895 254,46	0,00	-1 186 676,77	4 708 577,69

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT

SOLDE DEBITEUR : - 28 583 849,04 euros

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	-9 506 517,81		-19 977 919,41	-29 484 437,22
FONCTIONNEMENT	4 962 362,65	4 962 362,65	900 588,18	900 588,18
TOTAL	-4 544 155,16	4 962 362,65	-19 077 331,23	-28 583 849,04

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SOLDE CREDITEUR : 7 324 394,70 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	-5 852 199,34		6 651 208,57	799 009,23
FONCTIONNEMENT	13 584 610,31	5 852 199,34	-1 207 025,50	6 525 385,47
TOTAL	7 732 410,97	5 852 199,34	5 444 183,07	7 324 394,70

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU

SOLDE CREDITEUR : 11 232 851,90 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	-8 056 420,30		10 558 566,56	2 502 146,26
FONCTIONNEMENT	13 234 021,02	8 056 420,30	3 553 104,92	8 730 705,64
TOTAL	5 177 600,72	8 056 420,30	14 111 671,48	11 232 851,90

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

SOLDE DEBITEUR : - 3 144,49 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	-799 236,22		362 102,40	-437 133,82
FONCTIONNEMENT	1 328 924,79	799 236,22	-95 699,24	433 989,33
TOTAL	529 688,57	799 236,22	266 403,16	-3 144,49

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

SOLDE DEBITEUR : - 259 715,92 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	199 531,40		58 213,33	257 744,73
FONCTIONNEMENT	-182 608,93		-334 851,72	-517 460,65
TOTAL	16 922,47	0,00	-276 638,39	-259 715,92

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

SOLDE CREDITEUR : 2 497 056,96 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	263 592,50		582 434,22	846 026,72
FONCTIONNEMENT	1 484 218,70		166 811,54	1 651 030,24
TOTAL	1 747 811,20	0,00	749 245,76	2 497 056,96

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT

SOLDE DEBITEUR : - 206 745,18 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2013	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2014	RESULTATS DE L'EXERCICE 2014	RESULTATS DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	0,00		2 187 342,73	2 187 342,73
FONCTIONNEMENT	-206 745,18		-654 634,50	-861 379,68
TOTAL	-206 745,18	0,00	1 532 708,23	1 325 963,05

Article 2 :

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, sont arrêtées les opérations de cette comptabilité aux montants présentés par Monsieur le Receveur des Finances de Marseille Municipale et retranscrits ci-après :

Total des soldes repris en début de gestion :	693 762,00 euros
Total des opérations « entrées » constatées au cours de la gestion	776 332,90 euros
Total des opérations « sorties » constatées au cours de la gestion	1 470 094,90 euros
Total des soldes à la clôture de la gestion :	0,00 euros

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015

Article 3 :

Est donné acte à Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2014, document annexé à la présente délibération et comportant le Compte Administratif Principal, les Comptes Administratifs Annexes de la Collecte et du traitement des déchets, du Transport, de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National, du Crématorium et des Opérations d'aménagement.

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Principal, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	947 463 348,37 euros
Reprise des résultats antérieurs	56 800 897,96 euros
En dépenses de	949 583 924,69 euros
Solde	54 680 321,64 euros

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe Collecte et traitement des déchets, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	236 774 246,52 euros
Reprise des résultats antérieurs	5 895 254,46 euros
En dépenses de	237 960 923,29 euros
Solde	4 708 577,69 euros

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe Transport, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	498 935 692,70 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 9 506 517,81 euros
En dépenses de	518 013 023,93 euros
Solde	-28 583 849,04 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Assainissement, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	61 630 963,69 euros
Reprise des résultats antérieurs	1 880 211,63 euros
En dépenses de	56 186 780,62 euros
Solde	7 324 394,70 euros

Article 8 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe de l'Eau, un total d'opérations budgétaires,

En recettes de	43 351 321,20 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 2 878 819,58 euros
En dépenses de	29 239 649,72 euros
Solde	11 232 851,90 euros

Article 9 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe des Ports de plaisance, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	14 357 295,93 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 269 547,65 euros
En dépenses de	14 090 892,77 euros
Solde	- 3 144,49 euros

Article 10 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Marché d'Intérêt National, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	1 494 859,74 euros
Reprise des résultats antérieurs	16 922,47 euros
En dépenses de	1 771 498,13 euros
Solde	- 259 715,92 euros

Article 11 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe du Crématorium, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	2 201 795,12 euros
Reprise des résultats antérieurs	1 747 811,20 euros
En dépenses de	1 452 549,36 euros
Solde	2 497 056,96 euros

Article 12 :

Est constaté, pour le Compte Administratif Annexe Opérations d'aménagement, un total d'opérations budgétaires

En recettes de	45 838 653,38 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 206 745,18 euros
En dépenses de	44 305 945,15 euros
Solde	1 325 963,05 euros

Article 13 :

Est reconnue la sincérité des restes à réaliser.

Article 14 :

Est constatée l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2014 du Receveur des Finances de la Communauté Urbaine sont en tous points analogues à ceux constatés dans le Compte Administratif 2014.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Finances - Budget

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement et maîtrise des coûts

Jean MONTAGNAC

Roland BLUM

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER